



L'emploi continue de se dégrader malgré l'amélioration du contexte national

Les indicateurs conjoncturels du 1^{er} trimestre 2015 en Corse ne montrent toujours pas de signes convaincants d'amélioration dans un contexte national en légère reprise.

Le taux de chômage progresse une nouvelle fois, plus fortement qu'au niveau national. Il est désormais 0,9 point supérieur à la moyenne nationale. La Corse se situe au 7^e rang des régions où le chômage est le plus élevé de métropole. La Haute-Corse a un taux de chômage supérieur (11,9 %) de 2,1 points à celui de la Corse-du-Sud (9,8 %).

Comme au niveau national, l'emploi salarié se tasse légèrement. En glissement annuel, il diminue de 0,1 point, comme en moyenne nationale. L'emploi progresse en Haute-Corse alors qu'il recule en Corse-du-Sud. Les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs repartent à la hausse. Les défaillances d'entreprises augmentent de nouveau alors qu'elles semblaient marquer le pas après une longue période de hausse.

Par ailleurs, le rebond des autorisations de construction se confirme ce trimestre après avoir atteint un plus bas historique au 1^{er} trimestre 2014.

Enfin, le transport de passagers est en recul. Le transport de fret progresse nettement, notamment grâce aux entrées de ciment et d'hydrocarbures.

Parallèlement, la fréquentation des hôtels diminue par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

Yannig Pons, Insee

Rédaction achevée le 23 juillet 2015

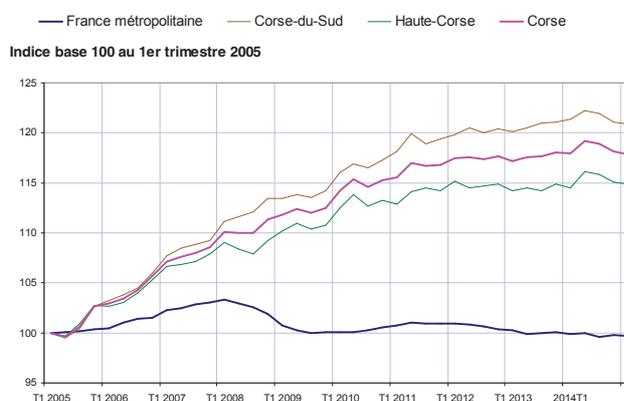
L'emploi régional marque le pas

Au 1^{er} trimestre 2015, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands se tasse légèrement par rapport à l'an dernier (-0,1 % soit -45 emplois). L'évolution est identique à celle observée au niveau de la métropole (*figure 1*).

L'emploi baisse dans la construction (-4,1 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2014. Le repli s'y poursuit pour le 9^e trimestre consécutif (-837 emplois depuis le 4^e trimestre 2012). Il progresse en revanche dans le tertiaire marchand hors intérim (+1,0 %) (*figure 2*). Dans l'hébergement et restauration, il baisse très légèrement (-0,1 %).

Au niveau départemental, l'emploi progresse légèrement en Haute-Corse (+0,3 %) alors qu'il est régresse en Corse-du-Sud (-0,4 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

1 Évolution de l'emploi salarié marchand

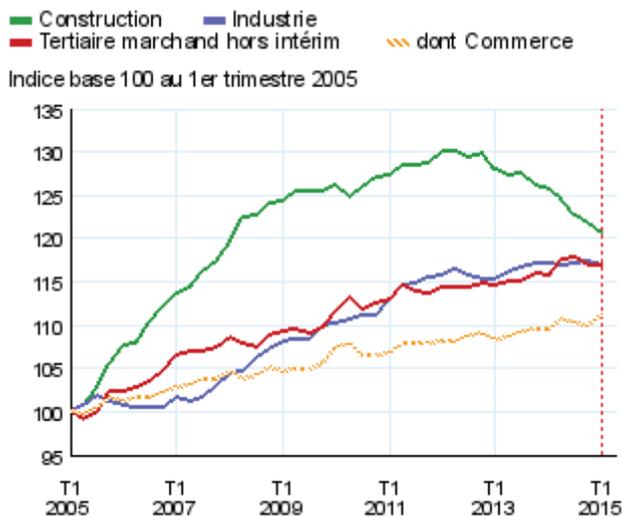


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Corse



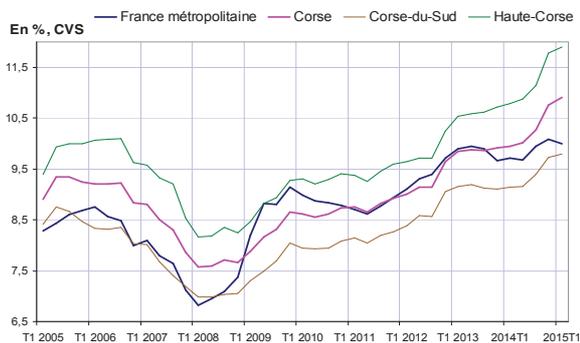
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emplois

Par rapport au 1^{er} trimestre 2014, l'emploi dans la construction cède 4,4 % en Corse-du-Sud et 3,7 % en Haute-Corse. L'emploi industriel progresse en Haute-Corse (+ 0,9 %) alors qu'il est baissé en Corse-du-Sud (- 1,2 %). De même, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand progresse plus vite en Haute-Corse (+ 1,2 %) qu'en Corse-du-Sud (+ 0,7 %).

3 Taux de chômage



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage localisé (région), et au sens du BIT (France)

Le taux de chômage insulaire progresse de 0,2 point et s'établit à 10,9 % ce trimestre. Il est supérieur au taux de la métropole de 0,9 point (figure 3). La Corse a le 7^e taux de chômage le plus haut des 22 régions métropolitaines. Ce classement se dégrade d'une place ce trimestre. Au niveau départemental, le taux de chômage progresse de manière similaire dans les deux départements.

Près de 22 000 demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C, en données corrigées des variations saisonnières, continue à augmenter au 1^{er} trimestre 2015, pour atteindre 21 900, fin mars. L'évolution trimestrielle (+ 1,8 %) est toutefois inférieure à celle des trois précédents trimestres (+ 3,7 % au 4^e trimestre 2014, + 2,3 % au 3^e trimestre 2014 et + 5,5 % au 2^e trimestre 2014).

Ces augmentations sont supérieures à celles observées en France métropolitaine ce trimestre (+ 1,4 %) et au trimestre précédent (+ 2,0 %). Sur un an, le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi en catégories A, B et C progresse de 13,0 % en Corse et de 6,7 % en France métropolitaine.

L'augmentation trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi insulaires concerne toutes les classes d'âge mais les personnes de plus de 50 ans sont les plus touchées, en hausse de 2,3 % par rapport au trimestre précédent. En évolution annuelle, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans augmente de 18,9 %, tandis que celui des moins de 25 ans progresse de 6,6 %.

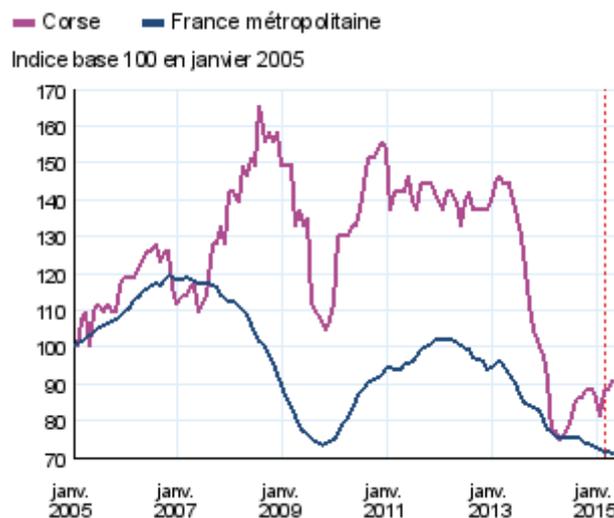
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an continue aussi à croître fortement ce trimestre, tant en variation trimestrielle (+ 5,4 %), qu'annuelle (+ 31,5 %).

Les autorisations de construire repartent à la hausse

En un an 3 800 autorisations ont été accordées, soit une augmentation de 15,2 % par rapport à l'année précédente contre une diminution de 7,2 % au niveau national (figure 4). Le point bas des autorisations a été atteint au premier trimestre 2014.

Par rapport à la fin du trimestre précédent, le cumul annuel des autorisations reste stable alors qu'il baisse de 3,2 % au niveau national.

4 Autorisations de construction de logements



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.

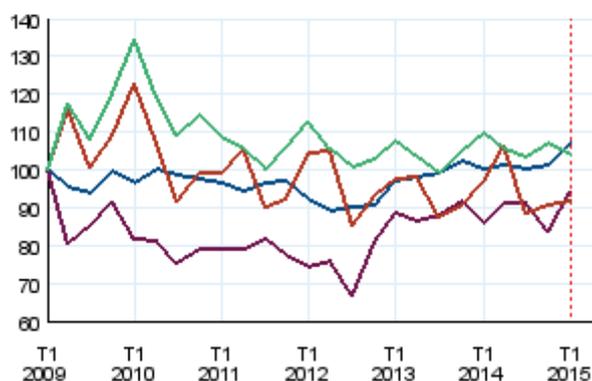
Source : SOeS, Sit@del2.

Les créations d'entreprise « classiques » à un niveau élevé

5 Créations d'entreprises

■ Corse hors micro-entrepreneurs
 ■ France métro. hors micro-entrepreneurs
 ■ Corse y/c micro-entrepreneurs
 ■ France métro. y/c micro-entrepreneurs

Indice base 100 au 1^{er} trimestre 2009



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime de l'auto-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

En glissement annuel, le nombre de créations y compris auto-entrepreneurs diminue au même rythme en Corse et sur le continent (-5,3 % en Corse contre -5,1 % au niveau national). Les créations sous le régime de l'auto-entrepreneur reculent plus fortement (-20,6 % en Corse contre -15,7 % au niveau national). Cette diminution n'est pas compensée par l'augmentation des créations « classiques ».

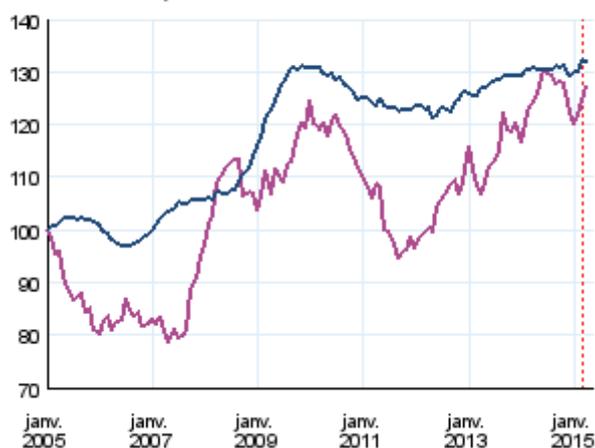
Au 1^{er} trimestre 2015, 535 entreprises hors auto-entrepreneurs ont été créées dans la région (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables) contre 476 au trimestre précédent soit une augmentation trimestrielle de 12,4 % contre une progression de 5,9 % au niveau national (figure 5). Le nombre de créations « classiques » atteint son niveau le plus haut depuis la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur.

Le nombre de défaillances demeure à un niveau élevé

6 Défaillances d'entreprises

■ Corse ■ France métropolitaine

Indice base 100 en janvier 2005



Note : données mensuelles brutes au 12 novembre 2014, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben

Alors que la tendance à la hausse des défaillances d'entreprises depuis fin 2011 semblait s'inverser, ce trimestre est marquée par une nouvelle hausse. En cumul sur un an, elles augmentent de 1,9 % par rapport au trimestre précédent (figure 6).

En cumul annuel par rapport au 1^{er} trimestre 2014, les défaillances progressent légèrement moins vite (+1,1 %) qu'au niveau national (+1,3 %).

Progression du fret, recul du transport de passagers

Dans le transport de fret, le trafic en tonnes progresse de 9,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014 pour atteindre 521 000 tonnes. Cette hausse résulte principalement d'une forte augmentation des entrées d'hydrocarbures et de gaz (+33,4 %) et de ciment (+21,8 %). Le trafic de « Roll » progresse légèrement (+2,6 %) (figure 7).

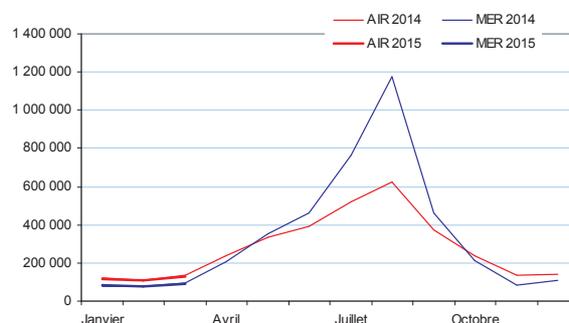
7 Evolution du trafic par type de fret (en tonnes)

	Evolution cumul annuel 2015T1/2014T4	Evolution 2015T1/2014T1
Roll	0,6 %	2,6 %
Gaz et hydrocarbures	6,6 %	33,4 %
Ciment	5,3 %	21,9 %
Ensemble	2,1 %	9,5 %

Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

L'activité dans les transports de passagers diminue de 2,1 % au 1^{er} trimestre par rapport à l'an dernier. Le trafic de passagers a été stable en janvier et février mais a fortement baissé en mars (-6,7 %). Par rapport au 1^{er} trimestre de l'an dernier, l'aérien diminue de 2,8 % et le maritime recule de 1,1 % (figure 8).

8 Evolution du trafic de passagers



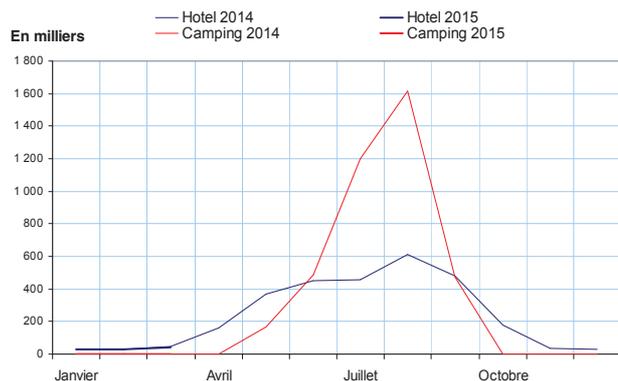
Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

La fréquentation des hôtels diminue par rapport à l'an dernier

Le nombre de nuitées dans l'hôtellerie diminue de 7,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014 (figure 9) alors qu'il progresse au niveau national (+2,0 %).

Cette nette diminution concerne à la fois les nuitées des touristes français (-7,0 %) et celles des touristes étrangers (-18,0 %). Ces derniers ne représentent qu'un quart des nuitées. Le nombre de nuitées globales sur ces trois mois ne représente que 5 % des nuitées annuelles du secteur.

9 Nombre de nuitées dans les hôtels et campings



Note : données mensuelles brutes. Suite au changement de méthode intervenu début 2013, les données 2011 et 2012 ont été rétropolées.

Source : Insee ; DGE, partenaires régionaux

Le recul de la fréquentation hôtelière est particulièrement marqué en mars (- 10,0 %), même si elle baisse également en janvier et février.

Contexte national – La reprise se diffuse dans la zone euro

L'économie française a rebondi au premier trimestre 2015 (+ 0,6 %), l'ampleur résultant pour partie d'un retour à la normale des dépenses de chauffage. Au deuxième trimestre, la croissance du PIB baisserait mais resterait plus élevée (+ 0,3 %) qu'en moyenne depuis le printemps 2011 (+ 0,1 %). La consommation en resterait le principal facteur, soutenue par les hausses récentes du pouvoir d'achat. Au second semestre, l'investissement des entreprises accélérerait à son tour. Les perspectives de demande sont en hausse, comme l'indique l'amélioration du climat des affaires. Les conditions de financement s'améliorent, avec la hausse de leurs marges, grâce à la baisse du cours du pétrole, à la montée en charge du CICE et au Pacte de responsabilité. Au total, le PIB augmenterait de 0,3 % au troisième trimestre, puis de 0,4 % au quatrième trimestre. En moyenne annuelle, la croissance serait de + 1,2 %, soit la plus forte hausse depuis 2011. L'accélération de l'activité et les politiques d'allègement du coût du travail stimuleraient l'emploi, qui serait rehaussé de 114 000 postes en 2015. En conséquence, le taux de chômage se stabiliserait, à 10,4 % de la population active fin 2015.

Contexte international – Le climat conjoncturel est favorable dans les économies avancées mais reste dégradé dans les pays émergents

Au 1^{er} trimestre 2015, l'activité a déçu aux États-Unis et au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'activité a continué de ralentir, notamment en Chine. Les échanges mondiaux se sont contractés, dans une ampleur inédite depuis la récession mondiale de 2009. En revanche, le PIB de la zone euro a gardé le rythme de croissance atteint fin 2014 (+ 0,4 %). La reprise s'y diffuse progressivement avec l'effet des baisses passées du prix du pétrole, sur la consommation des ménages, et du cours de l'euro, sur les exportations. L'activité resterait très dynamique en Espagne, grâce aussi à la vigueur de l'investissement privé. Elle accélérerait modérément en Allemagne, et plus modestement encore en Italie, dont le PIB a renoué avec la croissance début 2015. Les pays anglo-saxons regagneraient en dynamisme dès le printemps, notamment grâce à une plus grande vigueur de la consommation. Au total en 2015, le décalage conjoncturel entre les pays anglo-saxons et la zone euro tendrait à s'amenuiser. Dans les pays émergents, l'activité continuerait de tourner au ralenti, et leurs importations seraient relativement peu dynamiques.

Insee Corse

Résidence du Cardo Rue des Magnolias- CS 70907
20700 Ajaccio Cedex

Directeur de la publication :
Alain Tempier

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni,

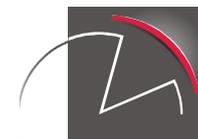
ISSN : 2105-1151

@Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale de juin 2015 « La reprise se diffuse dans la zone euro »

[www.insee.fr/fr_rubrique Thèmes/conjoncture/analyse de la conjoncture](http://www.insee.fr/fr_rubrique%20Th%C3%A8mes/conjoncture/analyse%20de%20la%20conjoncture)



Insee
Mesurer pour comprendre

RECOURS AUX SERVICES BANCAIRES DES MENAGES ET DES ENTREPRISES

Ce trimestre, les ménages ont moins épargné et ils ont davantage eu recours aux crédits. Le recours à l'endettement des entreprises progresse également et ce, après quatre trimestres de stagnation

Lena Serdjanian, OER

Ménages : dans un contexte de repli de l'épargne, le recours aux crédits s'intensifie notamment sous l'effet de la hausse des crédits à l'habitat

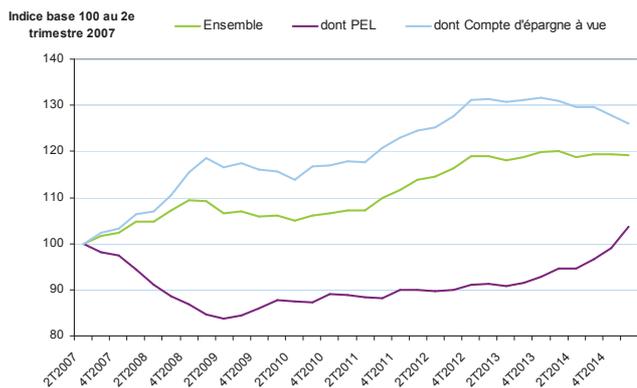
Au 1^{er} trimestre 2015, l'épargne de fin de trimestre des ménages est légèrement en repli (-0,8 % / 1T2014). Elle se tasse depuis 2013 rompant ainsi avec la tendance des trois années précédentes (figure 1). La trajectoire haussière constatée à partir de fin 2010 traduisait un comportement de précaution de la part des ménages au lendemain des premiers effets de la crise survenus plus tardivement en Corse.

En glissement trimestriel, le constat est identique puisque le niveau d'épargne diminue de 0,2 % par rapport à la fin du 4^e trimestre 2014.

Pour autant, le niveau d'épargne des particuliers insulaires, à hauteur de 2,8 milliards d'euros, reste l'un des plus élevés de ces 5 dernières années.

L'épargne réglementée est prédominante; les plans d'épargne logement (PEL) constituent l'un des placements les plus convoités compte tenu de leur rémunération. Ils représentent près du quart de l'ensemble des dépôts des épargnants et sont d'ailleurs les seuls à maintenir des hausses marquées de leurs encours.

1 Evolution de l'Épargne des ménages



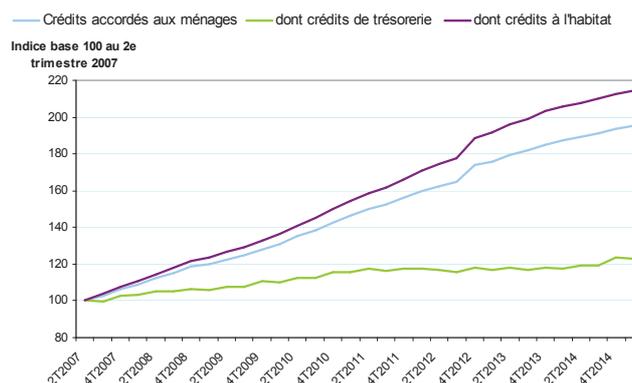
Source : Banque de France - Traitement OER

A la fin du 1^{er} trimestre 2015, le montant des crédits accordés aux ménages par les agences bancaires, constitués à 86 % par les crédits à l'habitat, poursuit un rythme de croissance soutenu (figure 2). Imitant la tendance nationale, leurs encours, à hauteur de 3,08 milliards d'euros, progressent en effet de 4,3 % sur un an et de 0,8 % par rapport au trimestre précédent.

Les crédits à l'habitat augmentent de façon plus marquée qu'au niveau national avec une hausse de 4,3 % sur un an contre 2,9 % en France métropolitaine. Leurs encours évoluent à un rythme constant depuis un an avec des taux de variation trimestriels proches de + 1 %.

Les ménages corses semblent également conserver un recours aux crédits élevé pour financer leurs achats de consommation ou imprévus. L'accroissement du niveau d'endettement de 4,7 % sur un an, soit 3 points de plus qu'au niveau national, atteste du dynamisme des emprunts de trésorerie. Toutefois, après une hausse sensible de leurs encours fin décembre 2014 (+ 3,7 % / sept. 2014), les crédits de trésorerie mobilisés pour les ménages se minorent de 0,4 % par rapport à la fin du trimestre précédent atteignant la valeur de 414 millions d'euros.

2 Evolution des encours de crédits accordés aux particuliers par les agences bancaires



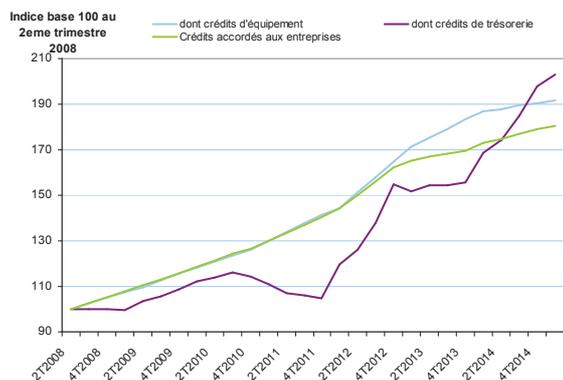
Source : Banque de France - Traitement OER

Entreprises : une reprise des crédits semble s'amorcer

Côté entreprises, l'attitude d'emprunt semble à nouveau reprendre du tonus, avec + 5,4 % par rapport à mars 2014, hausse faisant suite à quatre trimestres de ralentissement de l'endettement. Ce taux de progression annuel est toutefois bien loin des 17,1 % enregistrés à la fin du 3^e trimestre 2012. De fait, les encours s'établissent à 2,6 milliards d'euros en mars 2015.

En glissement trimestriel, le montant de l'ensemble des crédits octroyés par les banques corses aux entreprises à la fin du mois de mars 2015 se majore de 1 % par rapport au mois de décembre 2014. Cette hausse fait suite à une stabilisation à la fin du 4^e trimestre 2014 (+ 0,1 % / 3T2014) (figure 3).

3 Evolution des encours de crédits accordés aux entreprises par les agences bancaires



Source : Banque de France - Traitement OER

Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

Le type d'endettement le plus sollicité par les entreprises est le crédit d'équipement (62 % de l'ensemble des encours). A l'image de la tendance générale, à la fin du 1^{er} trimestre 2015, les encours des crédits d'équipement augmentent de 1 % par rapport au trimestre précédent, cette évolution pouvant provenir d'une nécessité liée à l'obsolescence des matériels après une période de pause prolongée.

Les encours des crédits de trésorerie, d'un montant de 167 millions d'euros, conservent un niveau très supérieur à celui de l'année passée (+ 23 %). La croissance de la moyenne annuelle cache toutefois un recul des crédits mobilisés depuis deux trimestres (- 4,5% T12015/T42014).

Parallèlement à ce repli des crédits de trésorerie, le nombre d'incapacités de paiement à fin mars 2015 en cumul sur 12 mois augmente de 2,4 % sur un an et s'établit à 9 290. A contrario, le montant de la dette correspondante (28 091 k€) diminue de 4,2 %. Le montant moyen de la dette non remboursée à ses créanciers par un établissement dans l'incapacité de régulariser sa situation est de 3 024 euros contre 3 233 euros l'an passé.



Contexte :

Le suivi des encours d'épargne et de crédits accordés par les banques commerciales aux particuliers et aux entreprises permet d'apporter des éléments sur la santé économique et financière des entreprises qui ont parfois besoin d'accéder au crédit bancaire pour relancer leur compétitivité ou bien encore développer leur activité. Mais il permet également de fournir de précieuses informations sur la situation financière des ménages, l'épargne influant sur l'activité économique courante et reflétant notamment leur capacité à s'armer contre d'éventuels chocs de revenu.

Champ couvert par la collecte des crédits et dépôts:

Les statistiques des dépôts et des crédits portent sur les opérations effectuées dans les établissements affiliés à la Fédération Bancaire Française (FBF) en France métropolitaine (hors Principauté de Monaco). Ne participent pas à la collecte des encours, les sociétés non financières et la Caisse de Dépôts et Consignations. Les encours des dépôts et crédits des guichets sont collectés selon les déclinaisons suivantes : sociétés non financières, particuliers, entrepreneurs individuels, institutions sans but lucratif au service des ménages, administration publiques et assurances. Sont prises en compte les opérations effectuées par les déclarants en euros comme en devises, tant sur leurs clients résidents que non-résidents. Pour la Corse, ne figurent pas les statistiques concernant les clients de « banques en ligne ».

Définitions :

Les statistiques des dépôts et des crédits correspondent aux encours de fin de trimestre.

L'épargne des ménages analysée dans la présente note de conjoncture correspond aux encours d'épargne des « particuliers » et comprend : les comptes d'épargne à vue (Livrets, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable, comptes d'épargne logement et autres comptes d'épargne à régime spécial), les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaires, les comptes créditeurs à terme et les bons d'épargne.

Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux particuliers pris en compte sont : les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat et les crédits-baux. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux entreprises pris en compte sont : les créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à l'habitat, crédit-bail. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

Les incidents de paiement correspondent aux incapacités de payer des entreprises pour l'une des raisons suivantes : provision insuffisante, pas d'ordre de payer, décision judiciaire, opposition sur compte, titulaire décédé, demande de prorogation.

Le glissement trimestriel (GT) est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T par rapport au trimestre T-1.

Le glissement annuel (GA) est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T de l'année A par rapport au trimestre T de l'année A-1.